

CÉRÉMONIE D'OFFICIALISATION ET DE REMISE DES DIPLÔMES DE LA PREMIÈRE PROMOTION

Discours de M. Jacky VAGNONI,
président de la Fédération Paralysie Cérébrale France

Jeudi 30 novembre 2023

* *
*

Madame la Ministre,
Monsieur le Président de l'IRTS Parmentier - Paris-Ile-de-France,
Madame la Directrice, Chère Véronique BUSTREEL,
Madame la chargée de communication de la Mutuelle Intégrance,
Madame la Cheffe de programme, Chère Julia,
Mesdames et Messieurs les experts d'usages,
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier très sincèrement M. le Président de l'IRTS Parmentier - Paris Ile-de-France et l'ensemble de ses collaborateurs pour leur accueil et leur disponibilité.

Il était symboliquement très important, pour la Fédération Paralysie Cérébrale France, d'organiser cette cérémonie dans un centre de formation, au plus près des formateurs et des futurs professionnels des métiers du travail social. C'est ici que l'histoire commence et c'est surtout dans des lieux comme celui-ci que les experts d'usages auront vocation à se déployer et à intervenir.

La Fédération Paralysie Cérébrale France est fière à plus d'un titre !

Nous sommes fiers d'avoir initié, sur proposition de Julia BOIVIN, formatrice et conférencière, cette Académie d'experts d'usages dont il convient de saluer tout à la fois **le caractère original, expérimental et innovant.**

L'expertise d'usages qui consiste à reconnaître un statut d'« expert de leur quotidien » aux personnes en situation de handicap va dans le sens d'**un**

développement du pouvoir d'agir sur leur propre vie et leur environnement. Ces savoirs expérientiels vont jouer, n'en doutons pas, **un rôle croissant dans la transformation du modèle d'accompagnement dans toutes ses composantes.**

Original et innovant, je le disais, car le programme s'adresse majoritairement à des personnes accompagnées par des établissements médicalisés et dans un cadre pédagogique très souple laissant aux participants une totale autonomie d'orientation sur les thématiques qui leur tiennent à cœur.

L'autre originalité de ce programme tient dans son ambition de **professionnalisation**. Ces interventions ne se limiteront désormais plus seulement à la narration déjà importante de témoignages de vie mais positionneront les personnes en situation de handicap dans **un rôle**, en quelque sorte, **de « bâtisseur » d'une société plus inclusive et plus attentive aux handicaps.**

Cette volonté de « professionnalisation » a donc très logiquement un corolaire puisque Paralysie Cérébrale France a initié, avec le soutien de ses partenaires, une étude juridique visant à approfondir la question de la compatibilité entre le statut des personnes en situation de handicap et l'engagement d'une activité d'intervenant rémunérée à temps partiel. Ces experts d'usages se sont en effet inscrits dans **un cursus de formation créateur de valeur** et il est donc logique que **cet investissement fasse l'objet d'une juste rémunération**. C'est aussi **une question de dignité et de reconnaissance pour un travail à part entière.**

Or, à cette heure, nous le savons tous, le statut actuel n'offre aucune souplesse sauf à venir directement impacter les droits de la personne et notamment la perception de l'Allocation Adulte Handicapé. Des propositions seront donc remises à Mme la Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées afin de réfléchir à des pistes d'évolution du statut actuel des personnes en situation de handicap.

Cette Académie a permis, au terme d'un parcours de près de quinze mois, aux premiers intervenants experts d'usages de **se former sur la manière de**

transmettre leurs expériences de vie à des professionnels et futurs professionnels des métiers du « prendre soin et de l'humain ».

Il s'agit d'un choix structurant au regard des enjeux actuels du secteur médico-social. Il convient en effet de travailler tout à la fois sur l'attractivité des métiers et sur l'adaptation des cursus de formation aux attentes de nos concitoyens en situation de handicap. Nous sommes convaincus que les usagers doivent y occuper une place centrale pour relever ces défis.

Il ne s'agit toutefois que d'**une première étape** car ces experts d'usages - *qui continueront d'être accompagnés par l'Académie dans le cadre d'un module de formation continue* – auront vocation demain à **se déployer dans toutes les sphères de la société civile pour œuvrer à un environnement social toujours plus inclusif.**

Ces quatorze experts d'usages n'ont cessé, ces derniers mois, **d'apprendre, de progresser et de renforcer leur sentiment de légitimité et leur confiance en eux. C'est sans aucun doute notre plus grande fierté !**

Ils sont porteurs d'un progrès considérable et seront rejoints, dans les prochains mois et années, par d'autres personnes pour créer un réseau national à l'image d'une communauté de pratiques. C'est notre ambition.

Je souhaite, pour conclure, adresser aux experts d'usages, ici présents, mes plus sincères et chaleureuses félicitations. **Vous êtes, dès à présent, nos ambassadeurs. Nous sommes fiers de vous, fiers de votre volonté, fiers de vos efforts et fiers de votre enthousiasme. Votre engagement exemplaire démontre, si besoin était, que l'ensemble de nos concitoyens en situation de handicap ont une place toujours plus importante à prendre car leur voix compte tout comme leurs aspirations de vie.** Il nous appartient collectivement d'y répondre et de réunir les conditions du possible dans une démarche de progrès constant.

Je remercie les professionnels du médico-social qui les ont accompagnés et encadrés tout au long de ce parcours de formation. Vous avez été, à votre place, les facilitateurs de ce succès.

Je souhaite également adresser ma gratitude et mes félicitations à Julia BOIVIN, notre talentueuse cheffe de programme, qui a imaginé, conceptualisé et porté cette Académie, avec l'aide de Camille GILIBERT, directrice de GEFCA et de l'équipe de permanents de la Fédération.

Julia nous a, il y a un peu plus de deux ans, emporté dans un élan composé tout à la fois d'idéaux, de professionnalisme et d'enthousiasme et nous mesurons aujourd'hui le chemin parcouru.

Je veux enfin, au nom du conseil d'administration et de l'ensemble de notre réseau, adresser des remerciements particuliers à nos partenaires : l'Agefiph, l'ARS Ile-de-France et la **Mutuelle Intégrance**, qui nous ont fait confiance et qui ont cru dans cette démarche. Sans vous, sans votre soutien, rien n'aurait été possible. Sachez que votre investissement à nos côtés nous oblige.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques mots que je souhaitais vous adresser avant d'entendre tous les acteurs de ce succès et surtout les experts d'usages qui seront diplômés dans quelques instants. Hélène GEURTS, spécialiste des questions d'autodétermination et de qualité de vie des personnes, nous permettra également de positionner plus largement cette expertise d'usage dans la construction de l'accompagnement de demain.

L'enthousiasme est à la base de tout progrès, nul doute que dans cette Académie le premier est au service du second.

Je vous remercie de votre attention.